

8.2 La comptonie voyageuse

Nom latin : *Comptonia peregrina* (L.) Coulter

Nom anglais : Sweet Fern

L'espèce *peregrina* est la seule espèce de comptonie recensée en Amérique du Nord. Elle se retrouve dans les terrains sablonneux, souvent en association avec le pin gris. Elle pousse en grandes formations serrées et fait une compétition importante à la culture du bleuet dans les endroits où elle s'installe. L'efficacité variable des traitements herbicides explique l'importance accordée à cette mauvaise herbe dans la culture du bleuet sauvage.

DESCRIPTION

La comptonie voyageuse est un arbuste ayant une hauteur de 0,5 à 1,0 m, très ramifié et odorant (Figure 1). Ses feuilles sont alternes, rapprochées, longues et étroites avec de nombreux lobes. Plusieurs adaptations écologiques lui ont permis de s'installer dans les sols secs des régions nordiques. Par exemple, son fruit sclérifié et entouré d'une cupule protectrice produit des sécrétions résineuses qui le protègent contre la dessiccation. Elle possède la capacité de fixer l'azote tout comme les légumineuses. L'espèce se propage particulièrement bien sur les terrains ouverts qui ont été brûlés par le feu. En effet, ses rhizomes courent horizontalement sous le sol. Ils se fixent en produisant des racines et en émettant des tiges aériennes. La taille de la bleuetière par brûlage et par fauchage stimule la reproduction de la comptonie.

LA RÉPRESSION

L'arrachage de la comptonie est possible, mais doit être effectué avant que les fleurs ne disséminent leurs graines. Il est recommandé de porter des gants pour éviter les risques de blessures aux mains.

Lorsque la comptonie dépasse le plant de bleuet en hauteur, le fauchage des parties plus hautes peut freiner son développement s'il est effectué avant la dissémination des graines. Idéalement, si la repousse le permet, le fauchage est effectué plusieurs fois durant l'été pour diminuer les réserves nutritives du plant. Le fauchage au-dessus du plant de bleuet est plus efficace pendant l'année de végétation de la bleuetière.

Il n'existe aucune donnée qui démontre l'efficacité à long terme de ces deux pratiques (arrachage et fauchage) sur la répression de la comptonie en bleuetière.



Figure 1. Infestation causée par la comptonie voyageuse

Source : Suzanne Hardy, Enracinart

Les herbicides

Le glyphosate et l'hexazinone appliqués l'année de végétation sont des herbicides homologués pour la répression de la comptonie en bleuetière. Cependant, leur efficacité est variable. Les herbicides disponibles pour la répression de cette plante sont présentés dans la fiche des pesticides homologués dans la production.

FEUILLETS COMPLÉMENTAIRES

5.1 La lutte intégrée dans la culture du bleuet sauvage

4.5 Information sur les pesticides employés dans la production du bleuet sauvage

RÉFÉRENCES

- Desjardins, È.-C. et R. Néron. 2010. *Guide d'identification des alliés et ennemis du bleuet nain : Insectes, maladies et végétaux*. Centre de recherche Les Buissons. p. 152.
- Marie-Victorin, Frère. 1995. *Flore laurentienne*. Troisième édition. Les Presses de l'Université de Montréal. p. 157.
- Ministère des Terres et Forêts. 1974. *Petite flore forestière du Québec*. Éditions France-Amérique. p. 128.
- Sampson, M.G., K.V. McCully et D.L. Sampson. 1990. *Weeds of Eastern Canadian blueberry fields*. Nova Scotia Agricultural College Bookstore. Truro, Nouvelle-Écosse. p. 186.
- Yarborough, D. 2001. *Cultural management for weeds in wild blueberries*. Fact Sheet No. 252. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/management/cultural-management-for-weeds-inwild-blueberries/> (Page consultée le 15 septembre 2010).

RÉDACTION 2010

Sophie Gagnon, agronome, coordonnatrice en gestion de projet, Agrinova, Alma

RÉVISION

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Québec

Gaétan Chiasson, agronome, agent de développement, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, Bathurst

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes